



## **PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 02/2022**

---

### **Relatif à la gestion et aux comptes 2021**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1<sup>er</sup> avril 2004,
- 97 du règlement du Conseil communal du 27 avril 2015.

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion relatif à l'année 2021. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

### **MUNICIPALITE**

La Municipalité se compose de la manière suivante :

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, délégué Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE, transports publics et relations extérieures.

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL.

Mme Tania Séverin

Enfance, écoles, sécurité sociale, Comité ASSAGIE, Codir ARASMAC, naturalisations, développement durable.

M. Charly Viquerat

Infrastructures (eau potable, évacuation des eaux épurées, cours d'eau, routes et éclairages publics), voirie, mobilité, énergies, environnement et informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppi

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets, sécurité (police, pompiers, protection civile).

La Municipalité a tenu **46** séances durant cette année. Elle vous a présenté les préavis suivants :

**Préavis n°01/2021** relatif à une demande de crédit de CHF 1'338'00.- pour rénover et aménager les infrastructures sur le site des Communaux

**Préavis n°02/2021** relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 14'525'000.- pour la construction d'une salle multifonctions composée d'une salle de gymnastique triple, d'un restaurant scolaire avec cuisine professionnelle et de vestiaires extérieurs sur la parcelle n°558 « Les Communaux »

**Préavis no 03/2021** relatif à la gestion et aux comptes 2020

**Préavis no 04/2021** relatif au nouveau règlement communal sur la protection des arbres et addendum relatif à la protection du Grand Capricorne et du Lucena Cerf-Volant

**Préavis no 05/2021** relatif à l'arrêté d'imposition 2022

**Préavis no 06/2021** relatif à l'attribution des compétences municipales à la Municipalité pour la législature 201-2026

**Préavis n°07/2021** relatif à une demande de crédit de CHF 105'000.00 pour une étude préliminaire d'aménagement de l'interface de la Gare d'Etoy

**Préavis no 08/2021** relatif à la détermination de plafonds d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026

**Préavis no 09/2021** relatif au budget 2022

## **ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL**

Le personnel communal fixe représente **13.4 ETP** et se compose de la manière suivante :

### **Administration (4 ETP)**

#### Greffes municipales

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, collaboratrice adjointe

Julie Laub, stagiaire, jusqu'au 23 décembre 2021.

Sara Da Rocha Coelho, apprentie employée de commerce dès 15 août 2021

#### Bourse communale

Ingrid Ciampi, boursière

Letizia Morand, collaboratrice administrative

### Contrôle des habitants

Maryline Delacour Meneghin, préposée  
Letizia Morand, collaboratrice administrative

### **Voirie et services des eaux (3.0 ETP)**

#### Voirie et service des eaux

Laurent Aubert, chef de voirie  
Jean-François Fracheboud, aide voirie  
Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie.

### **Bâtiments (3.85 ETP)**

#### Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente, église  
David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif  
Shadet Shahini, collèges les Communaux  
Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole.

### **Bibliothèque (0.55 ETP)**

Alicia Monti, bibliothécaire (voir commentaires des comptes)  
Laurence Jobin, bibliothécaire (voir commentaires des comptes)  
Gillian Blackall Meehan, ludothécaire

### **Centre des jeunes (2.00 ETP)**

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre  
Melissa Pasche, animatrice, jusqu'au 31 juillet 2021  
Sophie Camillo, animatrice, dès le 16 août 2021  
Ugo Rattenni, animateur.

### **Personnel auxiliaire conciergerie :**

Anne-Lise Bruneton (conciergerie La Cure), M. Jaquenod (organiste).

## **FINANCES**

Voir commentaires des comptes.

## **URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS**

### En 2021 :

- 8 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 8 permis de construire ont été délivrés
- 16 permis de construire avec dispense d'enquête ont été délivrés
- 10 autorisations d'installations solaires ont été délivrées sur simple annonce

La Municipalité a commencé l'approche de la révision de son PaCom. Cette démarche s'inscrit dans le respect de la loi et nous avons choisi un bureau d'étude pour l'établissement d'un cahier des charges. Ce cahier des charges, une fois validé, sera envoyé à 3 bureaux d'urbanisme soumissionnaires.

Le PAC Littoral, révision du secteur S (sud de la route suisse partie non construite) est toujours en circulation auprès des instances cantonales. Le canton ayant décidé de mettre à jour le cadastre du bruit, la mise à l'enquête n'est toujours pas finalisée.

Nous avons énormément de demande de renseignements sur des terrains et immeubles, ceci en toutes zones. Preuve s'il il y'en avait besoin que l'immobilier est toujours très actif sur notre région. Les changements de commerces ou de sociétés artisanales, les modifications légères à l'intérieur de ceux-ci occupent fortement les ressources administratives de notre commune.

## FONDS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce fonds de développement durable a été créé conformément au préavis 2019-06. En 2021, il a été alimenté par les recettes de l'indemnité communale pour l'usage du sol d'un montant de 0,7 cts par kWh qui est prélevée par la SEFA et reversée à la Commune.

Durant cette première année de fonctionnement, les objets suivants ont fait l'objet d'une subvention ou d'une promesse de subventionnement (réalisation en cours) :

- 23 vélos électriques
- 4 promesses de subvention pour des rénovations énergétiques de bâtiments pour un total de 40'200
- Participation au projet d'interface de la gare pour un montant de CHF 20'000.-
- Prise en charge du déficit des deux véhicules de Mobility, env. CHF 9'500



## SERVICE DES EAUX

En termes de production d'eau, l'année 2021 peut être qualifiée de faible avec des besoins comparables à ceux de 2012 à 2013.

Année	Source Tronchin - Apport Lavigny		Source Jotterand		Source Vosettaz		Captages Pontets		Apport Aubonne (Buchillon)		Total Apports	
	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]	[m3]	[l/min]
2011	26 939	51	56 809	108	342 221	651	425 833	810	17 392	33	<b>869 194</b>	1 654
2012	38 696	74	64 295	122	291 095	554	238 926	455	80 775	154	<b>713 787</b>	1 358
2013	69 541	132	68 100	130	317 041	603	214 219	408	86 090	164	<b>754 991</b>	1 436
2014	66 152	126	70 241	134	313 297	596	234 159	446	75 343	143	<b>759 192</b>	1 444
<b>2015</b>	57 594	110	71 109	135	313 005	596	575 523	1 095	31 814	61	<b>1 049 045</b>	1 996
<b>2016</b>	58 757	112	66 321	126	324 611	618	312 345	594	53 120	101	<b>815 154</b>	1 551
<b>2017</b>	30 355	58	64 011	122	323 082	615	498 778	949	24 001	46	<b>940 227</b>	1 789
<b>2018</b>	0	0	71 464	136	306 970	584	546 530	1 040	62 791	119	<b>987 755</b>	1 879
<b>2019</b>	0	0	72 841	139	312 527	595	478 384	910	27 829	53	<b>891 581</b>	1 696
<b>2020</b>	22 830	43	73 154	139	147 303	280	760 517	1 447	0	0	<b>1 003 804</b>	1 910
01.02.2021	5 393	121	4 513	101	22 191	497	9 542	214	0	0	41 639	933
01.03.2021	2 635	65	4 170	103	22 034	546	13 238	328	0	0	42 077	1 044
01.04.2021	4 833	108	6 208	139	24 151	541	15 611	350	45	1	50 848	1 139
03.05.2021	5 099	118	6 388	148	25 751	596	43 608	1 009	329	8	81 175	1 879
01.06.2021	3 574	80	5 950	133	23 781	533	36 353	814	841	19	70 499	1 579
01.07.2021	4 469	103	5 695	132	22 789	528	63 594	1 472	809	19	97 356	2 254
02.08.2021	4 318	97	6 287	141	25 787	578	30 995	694	899	20	68 286	1 530
01.09.2021	2 921	65	5 955	133	22 747	510	52 367	1 173	826	19	84 816	1 900
01.10.2021	3 642	84	5 961	138	23 397	542	49 585	1 148	821	19	83 406	1 931
02.11.2021	4 164	93	6 391	143	25 915	581	17 043	382	902	20	54 415	1 219
01.12.2021	3 439	80	5 793	134	22 811	528	17 990	416	835	19	50 868	1 178
03.01.2022	3 773	85	6 578	147	22 725	509	12 206	273	2 123	48	47 405	1 062
<b>2021</b>	48 260	92	69 889	133	284 079	540	362 132	689	8 430	16	<b>772 790</b>	1 470

La différence provient de besoins beaucoup plus faibles pour l'irrigation professionnelle et pour l'arrosage des jardins privés, car l'été n'a pas été très sec comme toutes ces dernières années.

Ce qui est important de constater, c'est un retour de l'apport d'Aubonne, propriété de Buchillon, qui a réparé la conduite abimée en collaboration avec la Commune d'Aubonne. Cette source d'approvisionnement a été remise en service en avril après 18 mois d'interruption.

En termes de consommation, nous avons toujours le petit problème constaté en 2020 avec un taux de pertes dans le réseau qui avait bondi de 4 à 11% !

Nous espérons en avoir trouvé la cause en juillet avec la découverte d'une importante fuite sous le giratoire de la Tuilière sur la route de la Gare. Pour rappel, nous étions à la recherche d'une augmentation de 70'000 m3 de pertes !

Les décomptes 2021 ont été, comme chaque année, consolidés à fin mars avec la clôture des comptes de l'année précédente. Alors que nous nous attendions à une réduction des pertes, elles ont encore augmenté pour atteindre 100'000 m3 en 2021 ! Ne perdons pas espoir, une nouvelle fuite sur un raccordement privé a été découverte en fin d'année dernière, affaire à suivre !

Consommations													
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Etoy - Buchillon	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Non facturé (*)	Vidanges et fuites connues	Pertes et utilisations non facturées	
2011	[m3]	854 399	138 777	247 403	42 574	425 645	85 241	1 336	290 570	10 071	3 400	35 027	4.10%
2012	[m3]	697 614	43 800	256 241	23 099	374 474	88 572	1 642	259 593	7 735	450	16 482	2.36%
2013	[m3]	735 657	71 226	256 287	24 878	383 266	87 211	9 544	254 694	8 332	450	23 035	3.13%
2014	[m3]	743 913	75 009	262 469	26 017	380 418	84 118	8 771	252 000	8 793	1 090	25 646	3.45%
2015	[m3]	1 049 045	223 045	270 356	27 965	527 679	113 922	4 016	303 925	25 486	1 850	78 480	7.48%
2016	[m3]	815 154	67 975	268 019	25 690	453 470	96 707	622	299 240	10 449	2 815	43 637	5.35%
2017	[m3]	940 227	139 875	311 859	26 476	462 017	103 433	1 910	324 360	14 307	4 390	13 617	1.45%
2018	[m3]	987 755	156 122	314 024	20 346	497 263	122 854	1 066	331 359	15 578	8 876	17 530	1.77%
2019	[m3]	891 581	111 781	291 116	20 949	467 735	108 958	6 356	275 003	38 203	4 455	34 760	3.90%
2020	[m3]	1 003 804	149 822	283 698	21 400	548 884	111 679	2 373	307 558	16 136	936	110 202	10.98%
01.2021	[m3]	41 639	0	9 736	0	31 903	3 025						
02.2021	[m3]	42 077	0	8 083	0	33 994	3 448						
03.2021	[m3]	50 848	3 666	9 777	0	37 405	5 113						
04.2021	[m3]	81 175	7 982	17 642	1 881	53 670	11 068						
05.2021	[m3]	70 499	1 837	20 282	3 257	45 123	10 981						
06.2021	[m3]	97 356	17 461	19 484	3 370	57 041	12 819						
07.2021	[m3]	68 286	6 000	8 436	3 594	50 256	10 565						
08.2021	[m3]	84 816	19 536	16 744	3 370	45 166	10 780						
09.2021	[m3]	83 406	17 277	16 081	3 370	46 678	9 134						
10.2021	[m3]	54 415	418	11 960	3 252	38 785	5 570						
11.2021	[m3]	50 868	620	16 256	0	33 992	3 280	4 946	255 340	11 993	10 556		
12.2021	[m3]	47 405	0	13 385	0	34 020	3 501						
2021	[m3]	772 790	74 797	167 866	22 092	508 035	89 284	4 946	255 340	11 993	10 556	135 916	17.59%

## ASSAINISSEMENT DES EAUX

### Station d'épuration intercommunale de St-Prex-Buchillon-Etoy

Pour la station intercommunale d'épuration (STEPi) de St-Prex-Buchillon-Etoy, l'année 2021 s'est déroulée sans panne majeure.



Conformément à ce qui était prévu dans le budget, le couple chaleur-force (CCF) a été remplacé par un équipement plus puissant.

Sa puissance est passée de 27 kW à 37 kW pour l'électricité et de 52 kW à 65 kW pour la partie thermique. Cette augmentation permet d'absorber la totalité de la production de méthane.

Pour information, le groupe chaleur-force (CCF) valorise les boues d'épuration produites. Ces dernières sont acheminées dans un digesteur pour être digérées. Ce processus de fermentation de la matière organique génère du méthane, qui est récupéré et valorisé en chaleur et en électricité par le CCF. Le gazomètre fait office de tampon en cas de surproduction.

Un CCF est basée sur un moteur industriel à gaz qui entraîne une génératrice. La chaleur dégagée par le moteur, l'huile de graissage et les gaz d'échappement sont récupérés par un circuit de refroidissement et transmise par un échangeur à plaques sur le circuit de chauffage. L'énergie du moteur est transformée en électricité par la génératrice.

Lorsque la torchère se met à fonctionner, cela signifie que la production de gaz est supérieure à la puissance du CCF, malgré la présence du gazomètre.

### **Capacité hydraulique**

Les réglages apportés assurent un bon traitement des eaux usées. Toutefois, comme déjà annoncé en 2020, les capacités de la station restent limitées par sa structure. L'accroissement du nombre d'habitants et d'entreprises sur le bassin versant des trois communes va de pair avec une augmentation des eaux à traiter. Il arrive maintenant aux exploitants de constater ponctuellement un niveau d'eau proche de la limite maximale.

Cette situation délicate peut être partiellement atténuée, tout du moins pour les cas se présentant lors de fortes pluies (eaux parasites), par la poursuite sans relâche de la mise en séparatif des réseaux communaux et privés.

La création de la STEP régionale, dont les études sont en cours, permettra la poursuite d'une bonne épuration. Dans le cas contraire, une refonte de la station actuelle sera nécessaire.

### **Comptes 2021**

Une certaine partie des réparations et entretiens a pu être effectuée par les exploitants, permettant une réduction des charges estimées. Les travaux prévus sur le pont racleur n° 2, ainsi que le changement des disques de répartition de l'air dans les réacteurs ont été reportés en 2022.

Ainsi, les comptes 2021 ont été bouclés avec CHF 91'710.- de dépenses inférieures au total budgétisé, dont 33,3% sont à la charge de la Commune d'Etoy.

### **SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)**

Le SIS Morget est une association. Le conseil intercommunal regroupe les 24 communes de l'association.

Le comité directeur est constitué de membres des exécutifs communaux.

Comité de direction (CODIR) du SIS Morget :

Yves Schopfer, Président, Syndic de Vaux sur Morges

Laurent Pellegrino, Municipal à Morges

Charles-Henri de Luze, Syndic de Chigny

Dani D'Ascoli, Municipal à Aclens

Jean-Marc Schlaeppli, Municipal à Etoy

Peter Lüthi, Syndic de Villars-sous-Yens

Major Thierry Charrey, Commandant du SIS Morget, membre consultatif

Isabelle Cappellaro, Secrétaire

L'année 2021 nous a occupé sur plusieurs fronts le principal étant le futur emplacement de la caserne de Morges.

Certains membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises, afin de discuter de la possibilité de construire la future caserne de l'OI Morges sur le site de Marcelin. Les discussions ont été vaines et le projet a été définitivement abandonné par la Municipalité de Morges.

Le CODIR est toujours en contact avec les responsables de la halle MBC à Tolochenaz. Un préavis d'étude pour la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz, ainsi que ses effets sur le dispositif, a été présenté, et accepté, par le Conseil Intercommunal lors de sa séance du 2 décembre 2021. Cette étude nous permettra de prendre la décision de l'achat en 2022.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2020
- Sur le budget 2022
- Sur les délégations de compétences et autorisations générales pour cette législature
- Sur la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif

Nous avons également présenté le projet de modification des statuts sur le plafond d'endettement, afin de nous mettre en règle avec la loi sur les Communes.

De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère.

## Interventions 2021



## Comparatif 2017-2021



Le rapport de gestion complet du SIS Morget, très intéressant et bien documenté est disponible sur la plateforme dédiée.



## PROTECTION CIVILE (PCi)

L'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection civile (PCi) qui a réalisé, avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Engagé depuis le 28 octobre 2020, notre bataillon a reformé avec le bataillon du District de Nyon le bataillon OUEST. Ce regroupement opérationnel a pour objectif de faciliter la conduite et l'administration des opérations sur le terrain.



Présents durant les fêtes dans de nombreux Établissements médicaux sociaux (EMS) et établissements sociaux éducatifs (ESE) ainsi que dans les hôpitaux de Morges et de Nyon et au centre de dépistage des Pâquis à Morges. Campagne de vaccination. En janvier 2021, les premières doses de vaccin nous ont été livrées et nous avons pu débiter la vaccination, dans un premier temps, des personnes à risques puis, dans un second temps, de l'ensemble de la population. Nous sommes ainsi rentrés dans une nouvelle phase de la crise où nous avons été en mesure de fournir une protection efficace contre le virus aux personnes qui le souhaitent.

Une marque de confiance, sans précédent, de la part de nos autorités et de la santé publique, nous a été témoignée. En nous donnant cette mission de vaccination et en formant des astreints à cette tâche, nous pouvons affirmer que la PCi aura durablement marqué l'histoire de cette pandémie dans le canton de Vaud.

Vaccination mobile : Bénéficiaires : EMS et ESE. Appui AVASAD : bénéficiaire : CMS.

Centre de vaccination de Beaulieu : bénéficiaire : Population

Vaccination itinérante et de proximité : Bénéficiaire : population

Durant le premier semestre de l'année, nous avons également terminé nos missions au profit des EMS, des ESE, des hôpitaux et du centre de dépistage des Pâquis avec une fin de notre engagement au 29 juillet.

Nouvelle mise sur pied

Afin de permettre à chaque personne de bénéficier dans les meilleurs délais d'une dose de vaccination de rappel, le bataillon OUEST a reçu la mission d'aménager et d'exploiter un centre de vaccination dans l'ancien bâtiment du WWF à Gland. Ce bâtiment, aujourd'hui propriété de la commune de Gland, nous fut gracieusement mis à disposition par cette dernière. Dimensionné pour une capacité de vaccination de 2'000 injections par jour, le centre réalisera un record à 1'622 injections. Toujours actif au 31 décembre 2021, la planification de notre engagement a été réalisée jusqu'à la fin du mois de février 2022.

#### Baisse de l'effectif

Au 1er janvier 2021, la nouvelle loi sur la Protection de la Population et la Protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Le plus grand impact de cette nouvelle loi sur le fonctionnement de la PCi est la réduction de l'âge de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers. Notre bataillon a vu son effectif diminuer de 716 astreints au 31 décembre 2020 à 478 astreints au 1er janvier 2021 répartis de la manière suivante :

Officiers : 44	Sous-officiers : 57	Soldats : 377
----------------	---------------------	---------------

Cette situation nous a contraints à supprimer une compagnie du bataillon passant ainsi de 5 à 4 compagnies. De plus, la charge provoquée par les nombreuses missions que la PCi a dû réaliser durant l'année dans le cadre de la pandémie s'est tenue avec moins d'astreints donc potentiellement plus de jours à réaliser pour ces derniers.

Un nouveau Comité de direction aura été élu et mis en place cette année. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli les nouveaux membres du Comité de direction pour la législature 2021 à 2026.

Président : Christian Franco de Denges. Vice-président : Olivier Jeanneret de Tolochenaz

Membres : Marylin Sieber d'Orny, Laurent Pellegrino de Morges, Patrick Guex d'Allaman

Claude-Alain Caviglioli d'Apples, Eric Hostettler de L'Isle

Le rapport de gestion complet de la Pci, est disponible sur la plateforme dédiée.

## **POLICE**

La gendarmerie cantonale nous communique le chiffre de 385 événements s'étant déroulés sur le territoire communal. (364 en 2020).

De ces événements une huitantaine représentent des faits liés à la circulation routière, accidents et infractions à la LCR.

Il faut rappeler ici qu'un événement est considéré comme tel dès qu'il y a un téléphone à la Police ou un déplacement de celle-ci que ce soit pour un animal de compagnie perdu ou un accident de circulation.

Malheureusement si quelques individus se sont vus contrôler pour l'émission excessive de bruit de leurs véhicules, il faut reconnaître que nous connaissons une dégradation de la situation. La gendarmerie est bien entendu au courant. Nous transmettons tous les renseignements et dénonçons tout comportement auquel nous aurions été confrontés. J'en appelle encore une fois à la population de signaler ces énergumènes qui font fi de la tranquillité et du respect de la loi.

## **Bilan 2021 de la criminalité dans le canton de Vaud**

Les infractions au Code pénal sont restées stables avec une légère augmentation de 2% par rapport à 2020. Les escroqueries ont augmenté de 27%, les cyber-escroqueries représentant une part conséquente de ces infractions. Les extorsions et le chantage ont connu un essor encore plus important de 36%, avec des modes opératoires à composante cyber aussi fortement représentés (env. 79%). Les brigandages ont connu une diminution de 8%, Tout comme les violences domestiques avec 3% en moins d'infractions constatées.

## Commune Etoy

	2020	2021	Evolution 2020-2021
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
<b>Code pénal (CP)</b>	<b>118</b>	<b>136</b>	<b>15.3%</b>
<b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>n.s.</b>
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	2	3	n.s.
Voies de fait (Art. 126)	4	2	n.s.
Mise en danger (Art. 129)	0	0	-
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
<b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>	<b>89</b>	<b>92</b>	<b>3.4%</b>
Abus de confiance (Art. 138)	4	1	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	48	45	-6.3%
dont vol à l'arrachée	0	0	-
dont vol à la tire/astuce	7	1	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	6	11	n.s.
dont vol par introduction clandestine	0	2	-
dont vol par effraction	10	15	50.0%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	3	0	n.s.
Vol de véhicule (Art. CP 139)	2	6	n.s.
Brigandage (Art. 140)	0	0	-
Dommages à la propriété sans vol (Art. 144)	14	11	-21.4%
Dommages à la propriété lors de vol	14	15	7.1%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	2	7	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)	1	0	n.s.
Recel (Art. 160)	0	0	-
<b>Total liberté (Art. 180-186)</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>31.3%</b>
Menaces (Art. 180)	5	5	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	0	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	2	3	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	9	13	n.s.
<b>Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>-</b>
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	0	1	-
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	2	-
Viol (Art. 190)	0	0	-
<b>Total autres titres du code pénal</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>n.s.</b>
Incendie intentionnel (Art. 221)	0	0	-
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	0	0	-
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	1	0	n.s.
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de plaque (Art. LCR 97)	1	1	n.s.
<b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>n.s.</b>
Consommation (contravention)	7	4	n.s.
Possession (contravention)	7	2	n.s.
Total trafic, culture ou production	0	0	-

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## TRANSPORTS PUBLICS

La ligne 722 est restée avec les horaires et les courses prévues depuis 2019, pas de changement. La fréquentation reste très bonne.

La ligne de bus 724 a eu quelques adaptations et un renforcement de capacités du lundi au vendredi durant les périodes scolaires.

Le Canton renonce à faire participer les communes aux subventions supplémentaires allouées dans le cadre de la couverture des pertes extraordinaires du trafic régional pour l'année 2020. Pour l'année 2021, la présente répartition a été établie sur la base des conventions d'offre conclues avec les entreprises de transport, lesquelles ne tiennent pas compte des conséquences financières du coronavirus sur les transports publics. Ces dernières ne seront connues que l'année prochaine au moment du bouclage des comptes des entreprises de transport pour l'année 2021; dès lors, la part communale aux pertes du trafic régional sera facturée en 2022.

## BATIMENTS

Comme 2020, l'année 2021 a été passablement marquée par le Covid-19, impliquant notamment la gestion des concierges et l'emploi d'auxiliaires pour le nettoyage et la désinfection des locaux et du mobilier scolaires.

En ce qui concerne l'**auberge communale**, nous avons profité de la fermeture de l'établissement pour effectuer un rafraîchissement des peintures de la salle à manger et de la partie auberge.

S'agissant de la **salle multifonction**, plusieurs séances du Copil ont été organisées avec l'entreprise Guillet Constructions Générales SA (onze séances). Les travaux ont commencé en juillet 2021 avec l'arrachage des arbres et la partie liée au terrassement. La construction a quant à elle réellement débuté à partir de la mi-août, la première réunion de chantier à laquelle la Commune a participé datant du 17 août. Ces séances se poursuivent au rythme d'une réunion par semaine. Le 21 décembre, plus de vingt séances avaient été organisées.

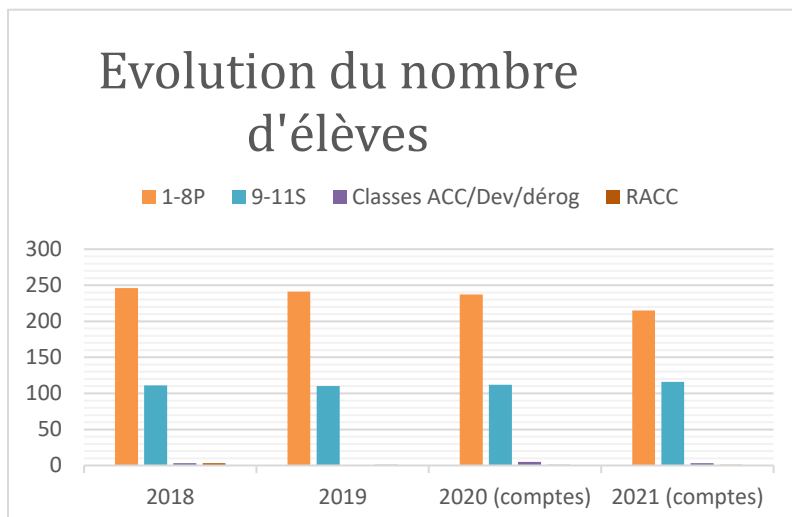
Globalement au niveau des bâtiments communaux, ce sont essentiellement des travaux d'entretien courant qui ont été effectués au cours de l'année 2021. Pour les détails chiffrés, prière de vous référer à l'annexe « Comptes 2021 » qui répertorie toutes les dépenses compte par compte.

## ECOLES

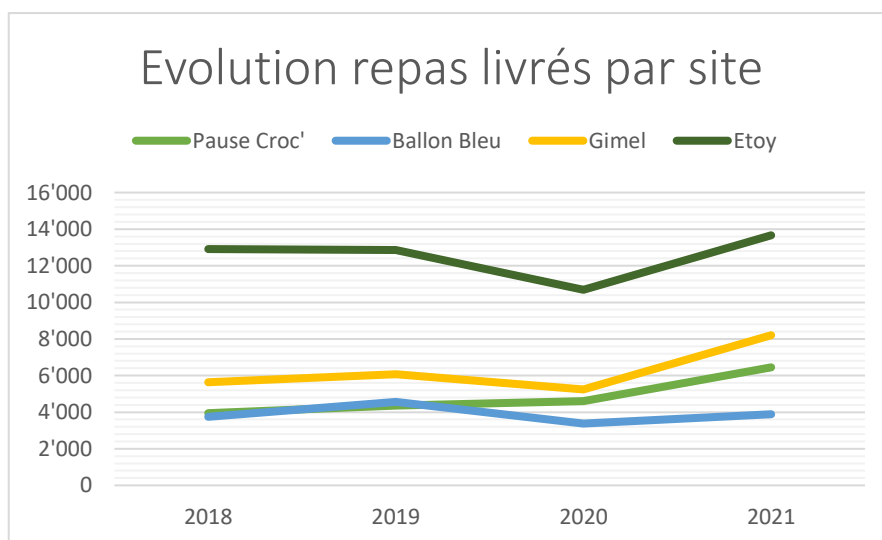
Le nombre d'élèves d'Etoy est relativement stable depuis plusieurs années. En 2021, On constate néanmoins une légère diminution du nombre d'élèves du primaire (1-8P). À la rentrée 2020, le nombre d'enfants d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11 s'élevait à 335.

Au niveau de l'ASSAGIE, les comptes 2021 bouclent avec une charge pour les communes de CHF 8'378'093.05, ce qui représente une augmentation de CHF 27'293.05 (+ 0.33%) par rapport au budget 2021, et une augmentation de CHF 341'066.20 (+4.24 %) par rapport aux comptes 2020.

L'écart avec les comptes 2020 s'explique essentiellement par l'augmentation des charges liées aux bâtiments (+ CHF 321'426.61) dont une part importante est liée aux frais Covid supplémentaires pour le nettoyage et la désinfection des bâtiments (CHF 248'764.55) réalisés conformément aux directives cantonales.



## ACCUEIL PARASCOLAIRE ET CENTRE DES JEUNES



Après une année 2020 marquée par l'annulation complète de la livraison de repas de mi-mars à fin avril, en raison de la fermeture des écoles durant la première vague de coronavirus, le nombre de repas servis sur le site des

Communaux à Etoy a connu une nouvelle augmentation. Au total, ce sont donc 13'665 repas qui ont été servis en 2021. A noter également que la cantine dispose désormais d'un budget « animation » qui lui permet d'organiser divers ateliers et activités, faisant parfois intervenir des animateurs extérieurs.

Ainsi, le cirque Coquino est par exemple intervenu en 2021 pour une série d'ateliers dédiés à la mobilité. Le succès ayant été au rendez-vous, cette activité sera reconduite en 2022.



Si le fonctionnement du Centre des jeunes a une nouvelle fois été touché par la crise sanitaire en 2021 (activités annulées, maladies et quarantaines) l'équipe d'animation a su s'adapter, proposant une large gamme d'activités à son jeune public : camp d'été, activités vacances, fête des sorcières, soirée d'échanges sur la sexualité, mise en place d'un espace jardin en collaboration avec l'école, actions de prévention en milieu scolaire, animations lors des récréations. L'offre en activités créatives (bricolage, dessin graffiti, cuisine) a en outre été étoffée pour répondre à la forte demande des jeunes.

A noter également la réflexion conduite pour continuer de répondre aux souhaits et besoins des adolescents de la commune, l'accueil parascolaire à midi et en fin d'après-midi ayant pris une place prépondérante dans le quotidien du centre depuis quelques années. Il est fort réjouissant de constater que ces démarches commencent à porter leurs fruits. Il s'agit notamment de la création de l'association Yourte 16-20, de la mise à disposition d'un créneau salle de gym les vendredis soir pour le sport libre (à Buchillon, la salle polyvalente d'Etoy affichant complet), et de l'installation de l'espace « container 14-22 ans », local qui est appelé à devenir un lieu d'accueil alternatif et le point de départ d'animations différentes pour la population ciblée.

Sur le plan des ressources humaines, Mélissa Pasche a quitté le CDJ pour reprendre la responsabilité du Centre de Genolier. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Sophie Camilo pour la remplacer. Bon vent à Mélissa et bienvenue à Sophie ! Félicitations également à Ugo Rateni qui a terminé avec succès sa formation d'éducateur.

En matière de politique jeunesse, relevons également qu'un travailleur social de proximité (TSP) travaille à hauteur de 50% pour les communes de l'ASSAGIE via un mandat octroyé à Espace Prévention La Côte. Son action a pour but de favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et nos institutions. En 2021, le TSP est ainsi entré en contact avec plusieurs centaines de jeunes vivant dans le périmètre de l'ASSAGIE via les écoles, l'espace public, les permanences mises en place, ainsi que par téléphone et sur les réseaux sociaux. A Etoy, il a noué 146 contacts lors de 40 passages. Parmi les actions menées en 2021, nous relevons :

- Des interventions dans les classes de 11<sup>e</sup> et aux soirées de promotions
- Des présentations dans les classes de 9, 10 et 11<sup>e</sup>
- La mise en place de « L'OASIS », qui offre un espace éphémère de parole aux jeunes dans les communes (présence à Etoy le 20 août)
- Une présence renforcée sur les réseaux sociaux. En juin 2021, la campagne @#cestcarré – des conseils pour tes soirées d'été » a permis de transmettre des messages de prévention en milieu festif. En novembre 2021, « #passelerelais – de bonnes actions pour soi et les autres » a permis d'encourager au moins 3500 jeunes à réaliser de bonnes actions autour d'eux.
- Un renforcement des accompagnements individuels, en particulier sur les thématiques de l'insertion professionnelle, de l'endettement et du logement.

## MÉDIATHÈQUE

2021 a permis à la Médiathèque de reprendre un rythme à peu près normal. Aucune fermeture n'a eu lieu, la principale contrainte imposée ayant été l'introduction du certificat COVID dès le 13 septembre, qui a nécessité quelques adaptations.



Les animations publiques ont repris dès fin juin. Au total, cinq contes et un escape game ont été organisés. La médiathèque a également accueilli la population à l'occasion d'une fenêtre de l'Avent le 17 décembre. En outre, toutes les classes de l'Etablissement Primaire Gimel-Etoy ont été accueillies deux fois dans l'année pour des animations pédagogiques. Fin juin, une animation commune à tous les élèves du collège des Communaux a pu être mise sur pied dans l'idée de les

sensibiliser à la préservation de l'environnement.

Enfin, la bibliothèque a organisé plusieurs ateliers bricolages pour les enfants qui fréquentent la cantine (cinq sessions de trois dates chacune). Au menu : origamis, marque-pages, livre kawaiï, pliages de livres usagés et figurines de Noël.



Autres nouveautés en 2021 : le lancement de l'opération « Coups de cœur de la Médiathèque » qui, à l'aide de signets en forme de cœur, permet de repérer les livres et les jeux qui ont particulièrement plu à celles et ceux qui les ont utilisés. La médiathèque a également créé un compte Instagram fin septembre («@mediatheque\_etoj»), en complément de sa page Facebook.

## En chiffres

En 2021, 1546 documents sont venus s'ajouter à notre collection. La principale nouveauté concerne cette année la création d'un rayon de livres en italien, en réponse à la demande de parents italophones. Le nombre d'utilisateurs actifs s'élève cette année à 655 (contre 632 en 2020). Quant au nombre de prêts, il a passé de 13'530 à 17'256.



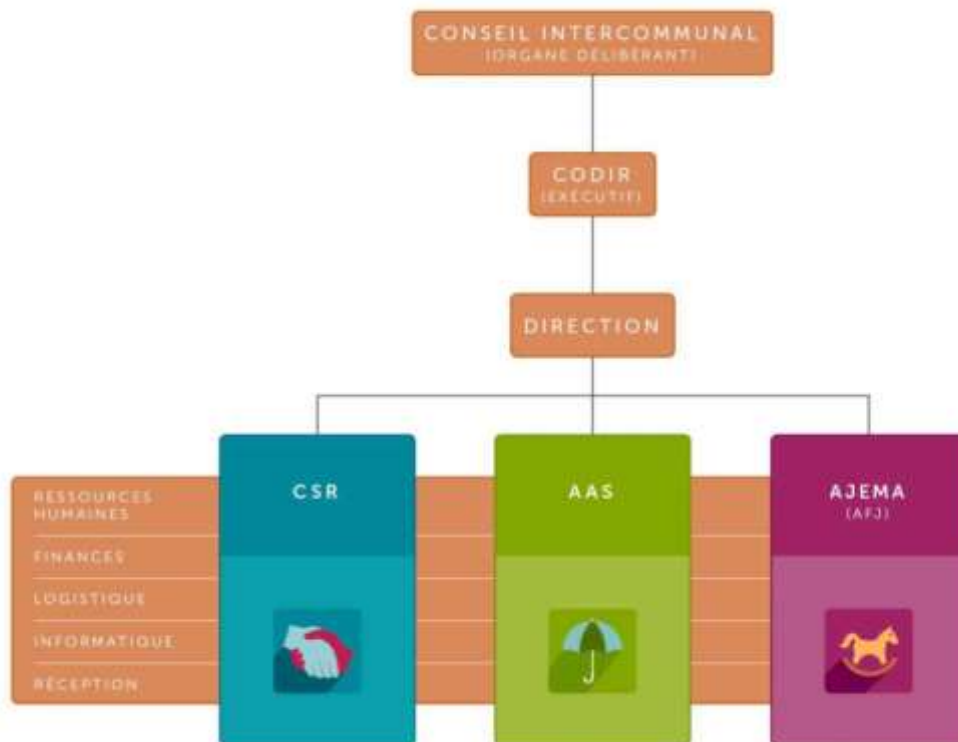
Pour sa part, la ludothèque a acquis 136 jeux et jouets en 2021. Le nombre d'utilisateurs est resté stable, avec 96 abonnements représentant 313 usagers. Là encore, le nombre de prêts a sensiblement augmenté par rapport à 2020 à une hausse de 68% pour atteindre 1405 emprunts, un record absolu.

## SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal, et gérées au niveau régional, par le biais de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges–Aubonne–Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les **prestations sociales** puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement.
- Veiller à la **coordination** de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- **Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.**
- **Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.**





CSR : Centre social régional

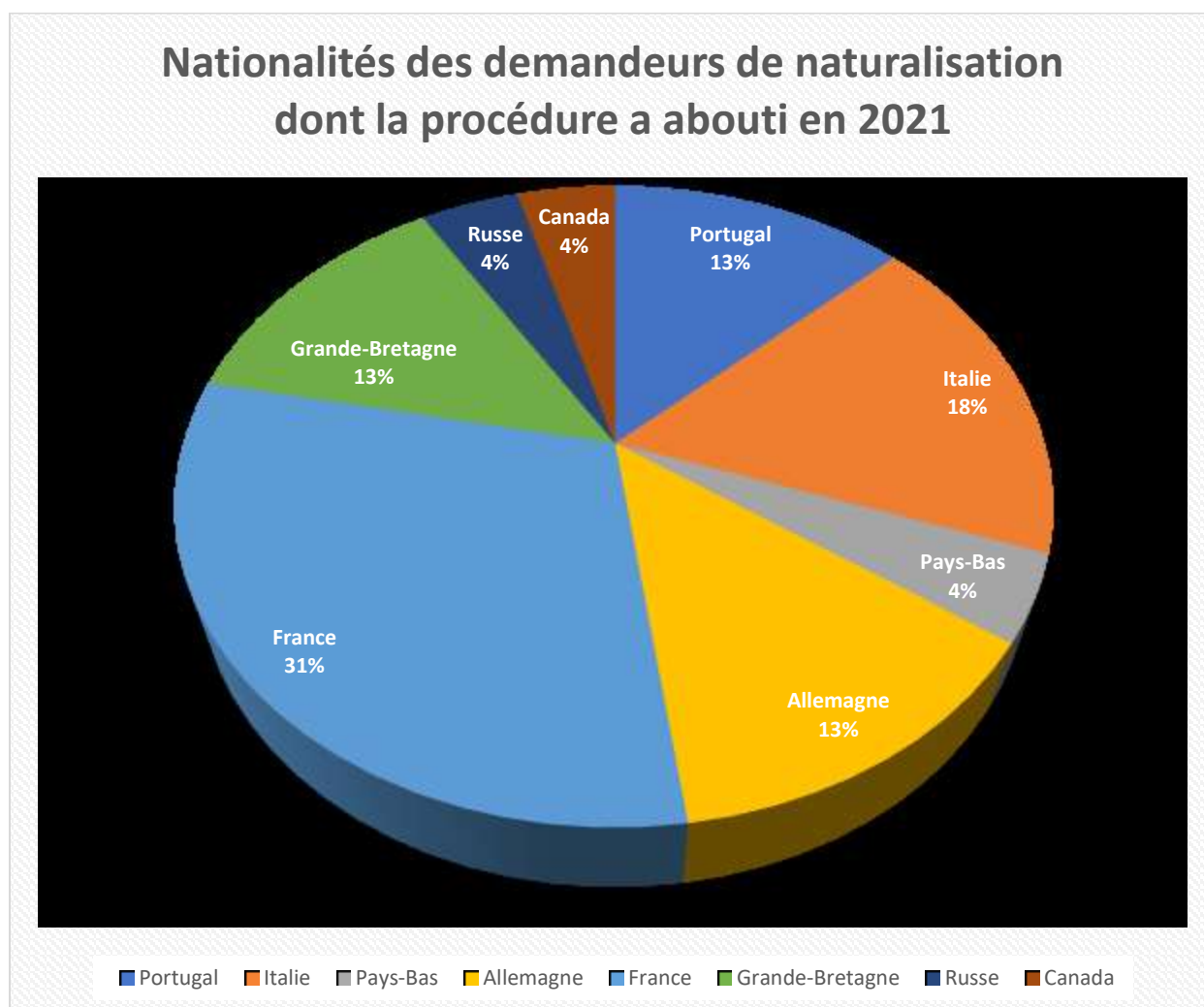
AAS : Agence d'assurances sociales

AJEMA : Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne Le rapport d'activité de l'ARASMAC est à disposition en cas d'intérêt.

D'autre part, le tableau de l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges Aubonne) indique l'évolution des heures d'accueil que notre population a utilisées en 2020, en accueil familial de jour (AFJ) et en accueil collectif préscolaire et parascolaire. Le rapport de gestion complet de l'ARASMAC est disponible en ligne sur le site de l'ARASMAC.

## NATURALISATIONS

En 2021, 9 dossiers (23 personnes) de naturalisations ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.



En 2021, **25 nouvelles demandes de naturalisation** (32 personnes) nous ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) et sont toujours en cours de traitement soit au niveau communal soit au niveau cantonal.

Durant l'année 2021, 16 personnes se sont présentées à l'administration communale pour passer le test écrit de connaissances élémentaires. Tous les candidats ont réussi avec succès cette étape. Ce test comporte des sujets de géographie, d'histoire, de civisme et de la vie sociale au niveau communal, cantonal et fédéral.

Un rythme normal de traitement des dossiers a été retrouvé avec la reprise des activités post-Covid.

Pour rappel, les conditions posées par le droit suisse pour le dépôt d'une demande de naturalisation :

- Être titulaire d'un permis d'établissement C
- Avoir séjourné en Suisse 10 ans
- Avoir séjourné 2 ans dans le canton de Vaud dont l'année précédant la demande
- Parler et écrire en français (certificats A2 écrit/B1 oral)
- N'avoir perçu aucune aide sociale dans les 3 ans précédant la demande
- S'acquitter de ses impôts
- Ne pas avoir de poursuites et d'actes de défaut de biens récents
- Respecter la sécurité et l'ordre public
- Posséder des connaissances élémentaires en géographie, histoire, sociale et politique de la Suisse, du Canton et au niveau local

Pour des renseignements complémentaires concernant les naturalisations, le site du Canton fournit toutes les informations nécessaires

[\(https://www.vd.ch/themes/population/population-etrangere/naturalisation/\)](https://www.vd.ch/themes/population/population-etrangere/naturalisation/)

## POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2021, une population de **2'923 habitants** dont 2022 suisses et 901 étrangers (de 51 pays différents).

La population étrangère représente **30.82 %** des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est faite que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

**Mouvement de population** : nous avons enregistré, en 2021 (ménages privés et collectifs) :

**320 arrivées** (186 Suisses et 134 étrangers) dont **27 naissances**.

**307 départs** (171 Suisses et 136 étrangers) dont **37 décès**.

**Les frontaliers**, au nombre de **506** au 31.12.2021, ne sont pas compris dans cette statistique puisque non-résidents de la commune mais l'entier du travail administratif incombe à la commune du lieu de travail, donc à Etoy, jusqu'au 31.12.2021.

**Nouveauté** : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la gestion des permis frontaliers ainsi que tout le travail administratif qui en découle est repris par le service de la population à Lausanne.

**Guichet** : note guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10-12 personnes pour des demandes de carte d'identité, retraits de permis de séjour, annonces d'arrivées et de départs, changements d'adresses, renouvellements de permis de séjour, attestations d'établissement, certificats de vie, cartes journalières CFF, retrait de clés après location de salle, etc. Durant l'année 2021 et suite à la pandémie, le guichet a été ouvert principalement sur rendez-vous. Nous recevons, en moyenne, 20 téléphones par jour.

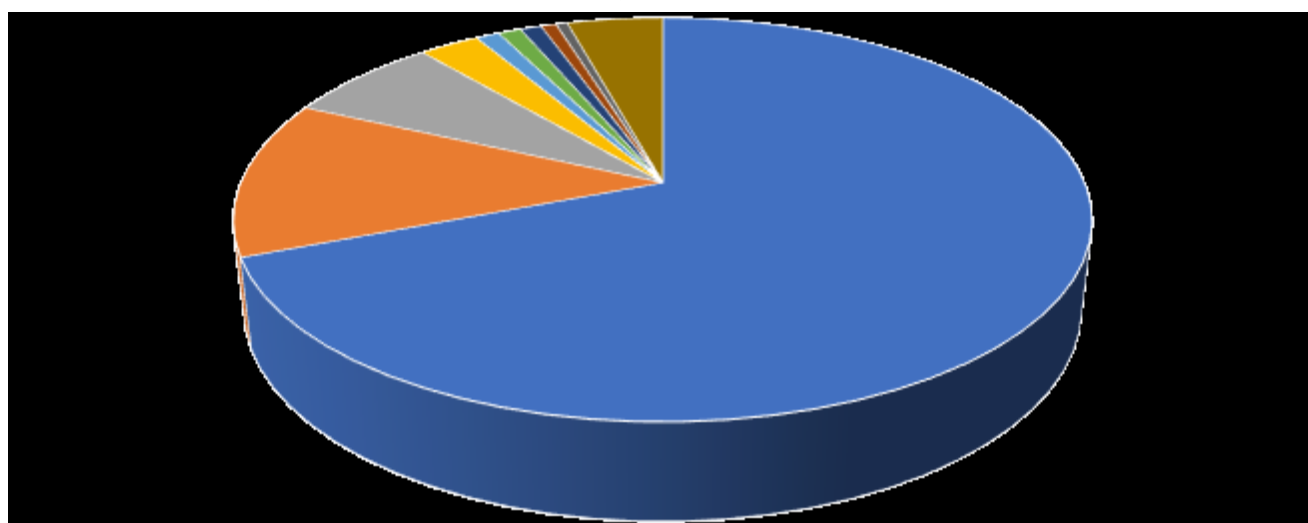
**EMS et institution** : la gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes en « résidence principale ou secondaire ».

A la **Résidence Le Pacific SA** se trouvent, au 31.12. 2021, **70 personnes** : 52 en résidence principale, 18 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2021 nous y avons enregistré 25 décès.

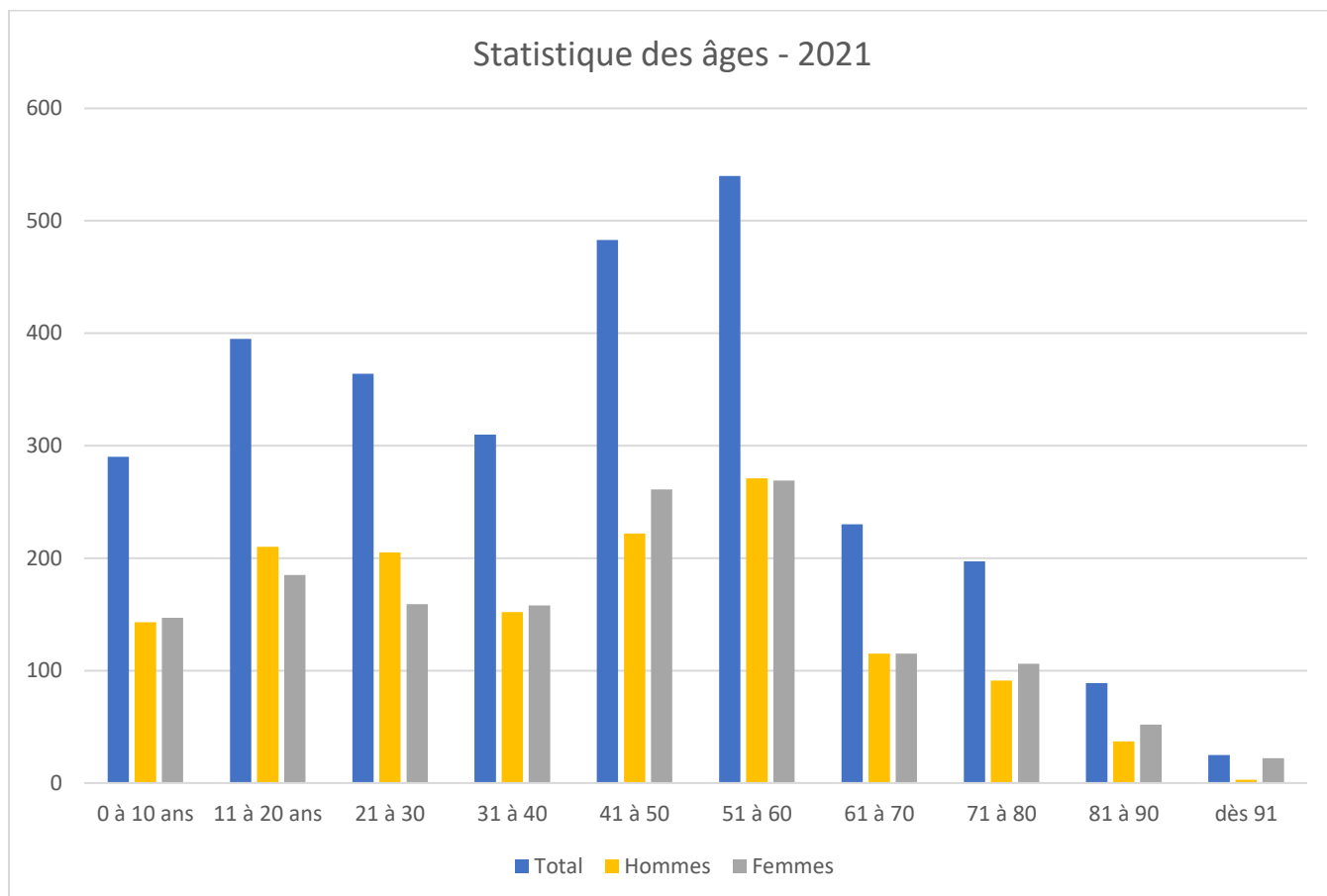
A l'**Institution de l'Espérance**, se trouvent, au 31.12.2021, **155 personnes** : 70 en résidence principale et 85 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs qui gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2021 nous y avons enregistré 3 décès.

**Commandement de payer** : le nombre de commandements de payer, pour l'année 2021 s'élève à **237**. Ce chiffre est toujours plus important et la distribution aussi longue (déplacement d'une personne sur les lieux de domicile ou de travail jusqu'à 3 x correspondances pour le retour de ceux-ci (notifiés ou non) à l'office des poursuites).

Répartition des habitants par nationalité



■ Suisse ■ Portugal ■ France ■ Italie ■ Espagne ■ Pologne ■ Belgique ■ Royaume-Uni ■ Allemagne ■ Autres pays



## DECHETS

### Rapport Valorsa SA 2021 (extrait)

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Elle détient 53 actions de 800.- CHF et 19 actions de 2'400.- sur un capital-actions de 6'800'000.- CHF entièrement libéré.

Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. Avant les fusions du mois de juillet de cette année, le nombre de communes actionnaires était de 101. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant.

VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2021, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion). Pour raison de crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les comptoirs régionaux et dans les déchetteries, n'a pas pu être réalisée. La campagne cantonale de communication a également pâti de la situation.

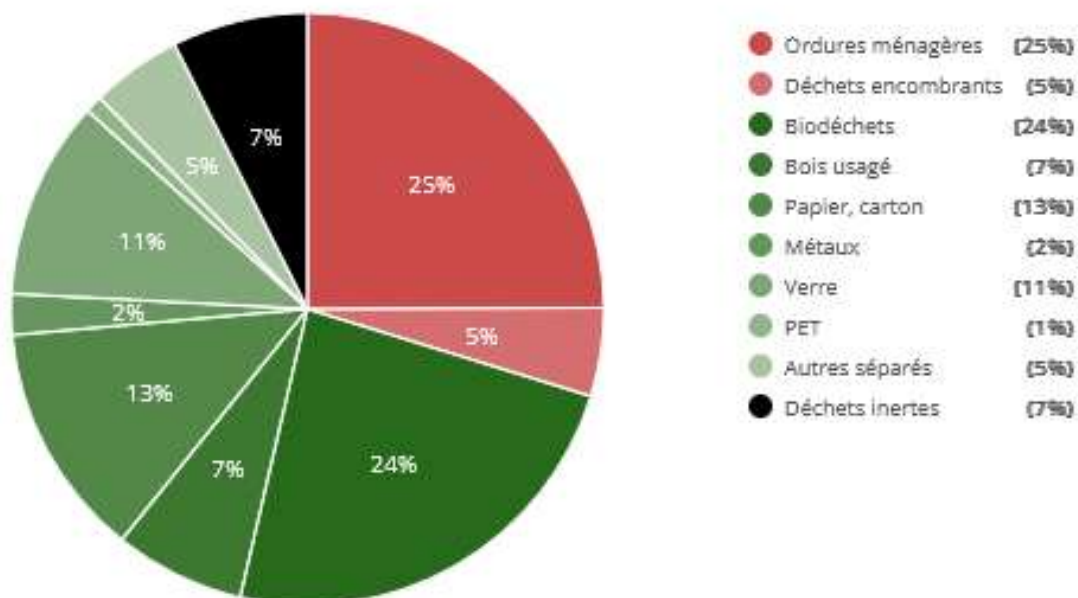
*Nos employés communaux ont pu participer à un cours de formation chez CRIDEC sur la gestion des déchets spéciaux (DSM)*

## Statistiques des déchets 2021 Etoy

Année	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Population	2 918	2 909	2 933	2 905	2 908	2 906	2 932	2 890	2 860	2 838
Taux de collecte séparée	62.8 %	64.3 %	62.4 %	61.9 %	64.7 %	58.6 %	66.9 %	67.8 %	69.9 %	50.9 %
<b>Ordures ménagères [t]</b>	325.48	300.09	311.37	326.04	330.14	330.34	339.79	330.20	334.24	559.53
Commune [kg/hab]	111.5	103.2	106.2	112.2	113.5	113.7	115.9	114.3	116.9	197.2
Périmètre [kg/hab]	112.4	110.5	107.0	109.4	107.9	109.6	116.0	109.3	118.9	215.0
Canton [kg/hab]	137.4	136.9	137.2	140.2	144.2	148.2	148.6	142.6	168.5	236.0
<b>Déchets encombrants [t]</b>	62.96	75.58	51.99	49.41	53.73	47.63	45.27	39.41	31.98	92.70
Commune [kg/hab]	21.6	26.0	17.7	17.0	18.5	16.4	15.4	13.6	11.2	32.7
Périmètre [kg/hab]	19.9	20.3	19.8	20.8	19.0	20.5	18.2	18.7	16.3	20.3
Canton [kg/hab]	27.5	27.9	27.6	28.8	29.1	29.4	28.3	28.5	28.3	29.8
<b>Déchets communaux [t]</b>	23.50	16.52	16.23	15.72	12.81	14.77	-	-	-	-
Commune [kg/hab]	8.1	5.7	5.5	5.4	4.4	5.1	-	-	-	-
<b>Biodéchets [t]</b>	311.93	326.30	316.21	341.36	269.21	313.50	314.45	332.62	380.92	284.24
Commune [kg/hab]	106.9	112.2	107.8	117.5	92.6	107.9	107.2	115.1	133.2	100.2
Périmètre [kg/hab]	103.1	104.1	105.6	109.7	113.1	115.6	105.9	122.3	115.4	103.6
Canton [kg/hab]	95.0	95.7	94.8	94.4	96.4	98.0	97.0	105.8	100.0	90.4
<b>Bois usagé [t]</b>	92.98	124.16	83.86	87.51	95.94	83.82	84.48	84.48	88.86	61.96
Commune [kg/hab]	31.9	42.7	28.6	30.1	33.0	28.8	28.8	29.2	31.1	21.8
Périmètre [kg/hab]	26.6	27.7	28.4	29.7	27.4	28.7	26.5	27.9	25.6	28.3
Canton [kg/hab]	26.6	27.3	28.3	28.0	27.3	28.5	26.4	27.7	24.3	20.7

▼ Papier, carton [t]	167.31	177.26	172.67	159.31	176.94	181.06	176.33	175.21	190.06	164.23
Commune [kg/hab]	57.3	60.9	58.9	54.8	60.8	62.3	60.1	60.6	66.5	57.9
Périmètre [kg/hab]	61.0	61.9	63.8	68.0	70.0	70.3	71.4	74.2	72.9	69.3
Canton [kg/hab]	66.4	66.5	68.7	72.7	74.1	77.8	78.3	80.5	80.1	76.0
▼ Métaux [t]	29.15	41.78	30.67	27.27	24.93	25.29	21.88	21.46	20.32	25.92
Commune [kg/hab]	10.0	14.4	10.5	9.4	8.6	8.7	7.5	7.4	7.1	9.1
Périmètre [kg/hab]	11.7	12.0	11.7	11.7	11.9	12.4	9.4	9.9	10.1	10.0
Canton [kg/hab]	13.3	13.6	13.3	13.6	13.8	14.2	13.0	11.9	11.7	11.1
▼ Verre [t]	141.79	160.19	138.47	135.67	129.71	135.74	137.53	126.16	131.49	124.20
Commune [kg/hab]	48.6	55.1	47.2	46.7	44.6	46.7	46.9	43.7	46.0	43.8
Périmètre [kg/hab]	42.3	43.4	40.4	41.1	40.7	42.0	42.1	42.4	43.2	43.2
Canton [kg/hab]	44.4	45.2	43.2	43.2	45.1	44.1	44.7	45.4	46.4	45.1
▼ PET [t]	12.32	13.44	10.21	10.66	0.00	11.47	12.26	10.85	10.91	8.42
Commune [kg/hab]	4.2	4.6	3.5	3.7	0.0	3.9	4.2	3.8	3.8	3.0
Périmètre [kg/hab]	2.7	2.1	2.2	2.4	2.4	2.4	2.5	2.4	2.4	2.1
Canton [kg/hab]	2.3	2.2	2.1	2.2	2.0	2.0	2.2	2.3	2.1	1.9
▼ Plastiques (Hors PET) [t]	15.98	4.66	3.97	1.21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	5.5	1.6	1.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
▼ Déchets spéciaux [t]	3.63	4.86	2.70	3.86	0.00	3.87	4.23	0.00	0.00	0.00
Commune [kg/hab]	1.2	1.7	0.9	1.3	0.0	1.3	1.4	0.0	0.0	0.0
▼ Huiles [litres]	2 112.50	2 787.50	2 050.00	3 350.00	3 000.00	2 212.50	2 887.50	2 400.00	2 900.00	1 842.50
Commune [litres/hab]	0.7	1.0	0.7	1.2	1.0	0.8	1.0	0.8	1.0	0.6
▼ Pneus [t]	0.70	0.39	1.05	0.89	0.60	0.27	-	-	-	-
Commune [kg/hab]	0.2	0.1	0.4	0.3	0.2	0.1	-	-	-	-

### ▼ 2021 : Répartition déchets en [%]



## CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETUY

vu le préavis municipal No 02/2022 relatif à la gestion et aux comptes 2020, ouï le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### décide

- 1 d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2021, ainsi que le bilan, tels que présentés,
- 2 d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
- 3 de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 30 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic :  J. M. Fernandez  
La Secrétaire :  S. Ruchet



#### Annexes :

- rapport d'activités de la médiathèque
- rapport d'activité du Centre des jeunes
- comptes 2021